

Table des matières

Paielement en ligne - Paramétrage	3
Qui est Mangopay ?	3
Fonctionnement	3
Conditions	4
Ouverture de compte	4
Questions préalables	5
Votre dossier Mangopay	6
3 - Envoi des documents administratifs	6
4 - Configuration	8

Paielement en ligne - Paramétrage

Dernière version : Janvier 2021

Vous trouverez ici toutes les informations nécessaires pour mettre en place le paiement en ligne lors de la commande avec notre prestataire Mangopay.

Qui est Mangopay ?

Mangopay est un partenaire technique qui nous permet de traiter les paiements par carte bancaire sur Cagette.net. Mangopay est une filiale du Crédit Mutuel Arkea et travaille avec des sites webs connus comme Ulule, Leetchi ou La Ruche qui dit Oui. Plus d'informations sur

<https://www.mangopay.com/fr/>

Fonctionnement

Vos clients pourront payer leur commande directement après avoir choisi leurs produits sur Cagette.net en utilisant leur carte bancaire (VISA, Mastercard...), comme sur n'importe quel autre site de e-commerce. Notez qu'il est possible d'offrir à vos clients/adhérents le choix avec les [autres modalités de paiement](#) proposées par Cagette.net comme le paiement par virement ou sur place en chèque/liquide.

Chaque Marché Cagette configuré pour recevoir du paiement en ligne recevra l'argent issu des commandes sur son propre "wallet" (portefeuille virtuel). Vous pourrez ensuite déclencher manuellement des virements du wallet vers votre compte bancaire réel, une fois la vérification des paiements réalisé.

Ce système est adapté aux projets qui souhaitent proposer à leurs clients/adhérents de payer livraison après livraison (incompatible avec les cagnottes).

Il est possible par ailleurs de paramétrer plusieurs comptes bancaires pour un même utilisateur.

Ce mode de paiement est donc pour :

- Les producteurs qui sont seuls sur leur Marché Cagette (par ex : Marché Cagette de retrait à la ferme),
- Les groupements d'achat ayant un compte bancaire (il faut donc avoir créé au préalable une structure juridique type association ou coopérative)
- Les projets collectifs de producteurs ayant un compte bancaire commun (il faut donc avoir créé au préalable une structure juridique type association, GIE, coopérative,...)

Ce mode de paiement **n'est pas adapté** pour :

- Les contrats AMAP ou autres systèmes avec un seul paiement pour plusieurs livraisons
- Les regroupements de producteurs ou de consommateurs qui n'ont pas d'association avec un compte bancaire.
- Si vous êtes une personne physique. Seuls les associations ou les professionnels peuvent ouvrir

un “compte vendeur” sur Mangopay.

Conditions

Des frais de 3% HT (3.6% TTC) sont prélevés automatiquement sur les paiements effectués. Les frais **NE s’ajoutent PAS** en plus du prix indiqué sur Cagette.net. Pensez-y lorsque vous définissez vos prix de vente !

Ces 3% HT de frais sont composés de la façon suivante : :

- Environ 2.6% pour payer les frais prélevés par Mangopay (les frais réels sont de 1.8% + 0.18 € que l’on a lissé pour réduire l’impact des frais fixes sur les petites commandes)

Environ 0.4% pour :

- le support Cagette.net (si vous ou vos clients avez des problèmes, il est important que l’on puisse vous répondre rapidement)
- La maintenance du système

Vous et vos clients/adhérents devrez accepter les [conditions générales d’utilisation de Cagette.net](#) et de [Mangopay](#)

Votre entreprise est établie dans un pays de l’Union Européenne, et vos produits sont vendus en EUROS (€)

Ouverture de compte

L’ouverture de compte est gratuite.

Les manipulations indiquées sont à faire une première fois sur un Marché Cagette que vous administrez. Il sera ensuite possible de relier votre compte ouvert aux autres Marchés Cagette que vous administrez.

Il vous faut pour cela aller sur la page Paramètres du Marché en question, puis l’onglet “Paiement en ligne”. Là, il vous faut suivre les différentes étapes présentées.

Le petit marché de Douzillac

MARIUZZO-RAYNAUD Paul et BOURSIER Mélissa

< Accueil Aide

COMMANDES HISTORIQUE PRODUCTEURS MEMBRES DISTRIBUTIONS CATALOGUES MESSAGERIE **PARAMÈTRES**

DROITS D'ADMINISTRATION

TAUX DE TVA

PERMANENCES

ADHÉSIONS

LIEU DE DISTRIBUTION

MONNAIE

DOCUMENTS

STATISTIQUES

MOYENS DE PAIEMENT

PAIEMENT EN LIGNE

Le petit marché de Douzillac

298 membres.
56 catalogues actifs.

Modifier les propriétés Définir un logo

Votre groupe a une page publique, vous pouvez l'utiliser comme un micro site web.
Copiez-collez cette adresse et partagez-la !

<http://app.cagette.net/group/2045>

Afficher

✓ Votre groupe est visible sur la carte.
Documentation

Questions préalables

Pour pouvoir ouvrir un “compte vendeur” chez Mangopay, vous devez vous assurer de quelques éléments :

Assurez vous que le responsable légal de votre structure (asso ou société) a un compte sur Cagette.net et fait partie de votre Marché. La fiche de cette personne doit être complète, c'est-à-dire indiquer son nom et prénom, adresse, nationalité, pays de résidence.

Pour définir le représentant légal, allez dans “paramètres”, “paiement en ligne” , “créer un compte Mangopay”. Vous verrez alors si vous ou un autre membre du Marché dispose déjà d'un compte Mangopay. Vous pourrez alors faire le choix de relier un compte existant ou bien de créer un nouveau.



Vous pouvez lier votre compte Mangopay à ce groupe Cagette :

 Ce compte n'est pas encore valide

 IsleCo

Identifiant Mangopay : #86045434

Ce compte est lié au groupe : **Le petit marché de Douzillac**

Ce compte est géré par vous.

 Configurer

 Lier ce compte Mangopay à ce groupe

 Plusieurs administrateurs de ce groupe ont déjà un compte Mangopay : **BARBUT François, MONCHATRE Fabien**. Vous pouvez peut-être les contacter pour qu'il lie un de leur compte à ce groupe.

Votre dossier Mangopay

Allez sur la page “paiement en ligne” (ou “dossier mangopay”) de l’onglet “paramètres”. Comme indiqué, saisissez les informations au sujet de la structure qui va collecter les paiements :

- Information sur le représentant légal (nom, adresse)
- Informations sur la structure légale (type, adresse)

Attention, le choix du type de structure légale impacte les documents demandés à l'étape suivante.

3 - Envoi des documents administratifs

Il vous suffit de télécharger directement depuis l’application de Cagette.net les pièces justificatives vous concernant.

The screenshot shows the Mangopay interface for IsleCo. The top navigation bar includes the Mangopay logo, the company name 'IsleCo', and navigation icons for 'Informations légales', 'Justificatifs' (active), 'Comptes bancaires', and 'Groupes'. The 'Justificatifs' section is divided into three categories: 'Carte d'identité ou passeport' (with a status 'Le document est en cours de validation'), 'Preuve d'enregistrement (ex : kbis de moins de 3 mois)', and 'Statuts signés'. Each category has a button labeled 'Ajouter un ou plusieurs documents'.

Fonction de votre situation, vous devrez fournir :

Si vous êtes une micro-entreprise ou exploitation individuelle :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement de votre entreprise (certification d'inscription au répertoire SIRENE de moins de 3 mois, aller sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/> pour l'obtenir en 2 clics)

Pour une exploitation en nom propre, il vous faut sélectionner dans statut juridique "Micro entreprise" puis joindre carte identité et attestation répertoire Siren (pas de K-bis pour ce statut).

Si vous êtes une société :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement de votre entreprise (kbis de moins de 3 mois ou équivalent)
- Les statuts

Nom, Prénom, adresse, date de naissance, lieu de naissance, nationalité des actionnaires qui possèdent plus de 25% de l'entreprise

Si vous êtes une association :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement (récépissé de création émis par la préfecture)
- Les statuts

Important : Pensez à soumettre votre dossier Mangopay au moins 10 jours avant l'ouverture des commandes, car en cas de pièce manquante, la validation du dossier peut prendre du temps.

4 - Configuration

Dans votre dossier Mangopay, vous pouvez revenir sur la page des pièces justificatives pour vous assurer que tous les documents fournis correspondent. Si vous venez juste d'envoyer les pièces administratives, attendez quelques jours et revenez voir si votre dossier est validé.

Une fois votre dossier validé, vous pouvez activer le paiement en ligne dans les Marchés de votre choix :

- Dans l'onglet "Paramètres" , cliquez sur "modifier les propriétés"
- Cocher "gestion des paiements"
- Dans l'onglet "Paramètres" , puis "moyens de paiement",
- cochez "Carte bancaire" et éventuellement paiement par chèque ou liquide si vous le souhaitez.

Vous êtes maintenant prêt à vendre !

Une fois les commandes ouvertes, n'hésitez pas à tester en initiant une commande pour vérifier que vous arrivez bien sur l'écran on l'on doit saisir son numéro de carte bleue pour payer la commande.

Pour ouvrir le paiement en ligne dans d'autres Marchés : il suffit de définir le responsable légal comme dans l'étape 1. Ensuite, affichez votre dossier Mangopay. Cagette.net retrouvera automatiquement le dossier Mangopay que vous avez déjà constitué.

Rendez-vous sur la page [Paiement en ligne - Gestion du quotidien](#) pour la suite.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

https://wiki.cagette.net/admin:admin_mangopaygroup?rev=1683898467

Last update: **2023/05/12 13:34**

